

Conditions Générales de Vente

1) Généralités

1. Objet

- i. Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de régir les règles applicables à l'occasion de ventes réalisées par la société Marbre Maroc SARL.
- ii. Les présentes CGV sont accessibles à tout moment sur internet sur le site www.marbremaroc.com ou sur simple demande à la société Marbre Maroc SARL, par tous moyens.

1. Champs d'application

- i. Les CGV s'appliquent pour toutes les ventes réalisées par MARBRE MAROC sarl, qu'elles aient été effectuées par le biais du site internet www.marbremaroc.com ou non et quelle que soit la qualité de l'acheteur (personne physique, société etc.).
- ii. Les présentes CGV s'appliquent de plein droit à l'exclusion de toutes autres conditions dès lors que la commande est acceptée par MARBRE MAROC SARL. Les parties sont alors supposées avoir pris connaissance et avoir accepté les CGV.

1. Identité du vendeur

Le vendeur est la société MARBRE MAROC SARL, inscrite au RCS de Fès sous le numéro 33893, dont le capital est de 100.000 DH et dont le siège social est N° 27, Lots Mekouar, Av Hadari, Zohour 2, Fès, 30060 Maroc. MARBRE MAROC SARL exploite notamment le site internet www.marbremaroc.com. Tél : 06 71 81 58 78 // 05 35 61 62 33

2) Commandes

1. Processus de commande

- i. L'acheteur demande par tous moyens (email, fax, téléphone, lettre etc...) à Marbre Maroc SARL de lui établir un devis pour la fourniture du matériel souhaité. En cas d'acceptation du devis, le client le renvoie par email, par lettre ou par fax à Marbre Maroc SARL. Le client règle par tous moyens disponibles



(voir ci-dessous) le montant d'acompte dû ou l'intégralité de la commande le cas échéant.

ii. Après réception du versement, Marbre Maroc SARL signifie son acceptation de la commande par email par lettre ou par fax au client. Ceci valide la commande.

1. Annulation

i. En cas d'annulation de la commande par le client après son acceptation par Marbre Maroc SARL, l'acompte reste acquis à Marbre Maroc SARL au titre de dommages. Si Marbre Maroc SARL peut justifier d'un préjudice réel supérieur au montant de l'acompte, le montant du préjudice réel est dû par le client.

ii. A titre forfaitaire et par exception pour les plans de travail coupés sur mesure, 75% du montant de la facture reste dû si le plan n'est pas encore livré, et 100% si le plan est livré.

1. Disponibilité

i. Lors de la commande, une date de livraison estimative est indiquée à l'acheteur. Elle reflète la meilleure estimation de Marbre Maroc SARL, basée sur les livraisons passées.

ii. Les délais de mise à disposition des produits sont donnés à titre indicatif et ne peuvent pas donner lieu à indemnisation en cas de dépassement, quelle qu'en soit la cause, sauf négligence manifeste de Marbre Maroc SARL.

3) Produits

1. Descriptifs techniques et photos

i. Les descriptifs techniques donnés sur le site et / ou communiqués à l'acheteur sont indicatifs d'une moyenne pour le type de pierre considéré. La pierre étant un matériau naturel, des variations peuvent advenir.

ii. Les photos fournies sur le site sont des photos génériques qui représentent l'aspect typique d'une pierre ; des variations, parfois importantes, peuvent advenir sans que la responsabilité de Marbre Maroc SARL puisse être recherchée.

1. Lots, fin de série, remise commerciale

Aucun retour total ou partiel, ni aucune contestation ne seront acceptés pour les lots vendus comme fin de série ou ayant fait l'objet d'une remise commerciale (sauf remise pro sur volume).

4) Prix, paiement

1. Validité du prix

Les devis émis par Marbre Maroc SARL doivent comporter une durée de validité. A défaut, ils restent valables 30 jours à compter de l'envoi.

1. Termes de paiement

Ils sont indiqués sur les devis. A défaut, l'acompte à régler pour valider la commande est de 50% du montant TTC du devis. Le solde est à régler lorsque le transporteur contacte l'acheteur pour fixer un RDV de livraison.

1. Moyens de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont : le virement bancaire (à privilégier), le chèque ou la remise en mains propre par tous moyens légaux. Pour le virement, un RIB sera envoyé à l'acheteur dès l'acceptation du devis. Les chèques sont à libeller à l'ordre de MAROCSEO SARL.

5) Transport

1. Transfert de responsabilité

La responsabilité de la marchandise sera transférée à l'acheteur lorsqu'elle aura été remise au transporteur.

1. Transfert de propriété

La propriété des produits vendus est transférée à l'acheteur après complet paiement du prix

1. Délai

Les transporteurs sont des entreprises indépendantes, sous-traitantes de Marbre Maroc SARL. Les délais donnés par les transporteurs n'engagent que leur propre responsabilité. Les livraisons ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures normales de travail.

1. L'acheteur doit être présent lors du jour annoncé pour la livraison. A défaut, un supplément pour double présentation pourra être facturé à l'acheteur.
2. Sauf indication contraire explicite dans la commande, la livraison se fait par camion lourd, éventuellement équipé de hayon. Elle s'entend sur palettes, déposées sur la voirie devant l'adresse indiquée par l'acheteur. Il appartient à l'acheteur de prévoir une zone de sol dur au point de



déchargement pour la manœuvre du transpalette. Il appartient aussi à l'acheteur de prévenir le transporteur ou Marbre Maroc SARL si l'accès au point de livraison présente des restrictions de circulation pour les poids lourds. La responsabilité de MARBRE MAROC SARL ne saurait être engagée si la livraison ne pouvait avoir lieu du fait du refus du livreur pour des raisons notamment techniques.

6) Livraison

1. Processus de réception

Avant de signer le bon de livraison, l'acheteur est tenu de vérifier en présence du livreur que la livraison est conforme à sa commande. Il doit en particulier vérifier que les quantités sont exactes, que les références livrées sont les bonnes et que le chargement n'a pas subi d'avarie. Aucune réclamation ultérieure sur ces points ne sera acceptée si le bon de livraison est signé sans réserve.

La mention « sous réserve de déballage » n'a pas de valeur juridique.

Si une irrégularité est constatée lors de l'inspection, l'acheteur doit par tous moyens tenter de contacter le vendeur pour connaître la conduite à tenir. Dans le doute, la marchandise doit être refusée et une mention décrivant le désordre doit être écrite sur le bordereau de livraison.

1. Délai de rétractation

L'Acheteur dispose d'un délai de 7 jours à compter de la livraison de la commande pour se rétracter. Il dispose donc d'un droit de retour à ses frais afin d'en obtenir l'échange ou le remboursement. Ce délai de rétractation ne s'applique pas dans le cas d'objets réalisés sur mesure, notamment les plans de travail et les escaliers. Les marchandises doivent être retournées dans un délai de 15 jours maximum après la livraison.

1. Processus de retour

Ne seront acceptés en retour que les marchandises en état neuf, dans leur emballage d'origine (notamment les boîtes de polystyrène pour les dalles de marbre) et conditionnés pour supporter le transport routier dans de bonnes conditions. La responsabilité de la marchandise reste sur l'Acheteur tant que le contrôle physique de la marchandise n'a pas été réalisé par le vendeur, même en cas d'acceptation sans réserve de la livraison par le logisticien du vendeur.

Dans tous les cas de retour d'un produit, l'Acheteur adressera un avis au vendeur par email et affrètera un transporteur. Celui-ci se mettra en relations avec les logisticiens du vendeur afin de convenir d'une date de dépôt. L'émission de l'avis ou le remboursement auront lieu après contrôle du bon état des marchandises par le vendeur. Le vendeur s'engage à effectuer ce contrôle dans les meilleurs délais. Les frais de transport initiaux (dans le sens aller) ne sont pas remboursés à l'acheteur.

7) **Responsabilité du Vendeur**

1. Les produits fournis par le vendeur bénéficient de la garantie légale des vices cachés et de la garantie légale de conformité. Ces garanties excluent notamment la mauvaise utilisation (par exemple lors de la pose) et la force majeure.
2. Le vendeur n'est pas responsable des choix techniques de l'acheteur ; notamment le choix d'un matériel non approprié à l'usage auquel l'acheteur le destine, ne peut pas engager la responsabilité du vendeur. Toutefois, le vendeur, s'il est informé de cet usage, a un devoir de conseil auprès de l'acheteur.
3. La garantie du vendeur est limitée au remboursement ou au remplacement des matériels défectueux, au choix du vendeur.

8) **Informatique et libertés, litiges, droit applicable**

1. Marbre Maroc SARL est seule détentrice des informations nominatives concernant l'acheteur et s'engage à ne les communiquer à aucune tierce partie.
2. Les Tribunaux compétents du ressort du siège social de MARBRE MAROC SARL sont seuls compétents pour traiter les différends entre MARBRE MAROC SARL et les Acheteurs.